



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Exposition

13 | 18

Ado et Citoyen

LA LOI EXPLIQUÉE AUX 13-18 ANS

L'exposition numérique 13-18 Ado et Citoyen propose à un public adolescent une approche pédagogique de la loi et de l'institution judiciaire sous forme de jeu interactif. Une façon originale de prendre conscience de ses droits et devoirs et d'être informés des conséquences d'un acte délictueux. Cet outil pédagogique s'adresse à des professionnels de l'éducation, (éducateur, professeurs, animateurs...), qui souhaitent conduire des actions éducatives collectives d'information et de prévention sur les questions de citoyenneté.

L'exposition 13/18 Ado et Citoyen est la version numérique de l'expo 13/18 Questions de justice, créée en 1993 et largement utilisée par les services de la PJJ, en partenariat avec les établissements scolaires et dans le cadre des stages de citoyenneté ordonnés par les parquets et les juges des enfants. Environ 500 expositions physiques circulent aujourd'hui dans les territoires en France, avec des niveaux de mises à jour hétérogènes.

La version numérique 13-18 Ado et Citoyen voit disparaître les panneaux – et leur transport – de l'ancienne expo et se compose d'une mallette numérique au format cabine dans laquelle sont regroupés un scanner, des hauts parleurs et un jeu de 99 fiches munies de code barre. Seul un écran vidéo (ordinateur ou télévision) ou un vidéoprojecteur est nécessaire pour la présentation de l'expo.



Les principes pédagogiques de l'expo 13/18 Ado et Citoyen sont les mêmes que ceux de 13/18 Questions de justice : **l'animateur échange avec les adolescents sur des questions relatives à la justice, les droits et les devoirs et leur fournit les réponses de la loi.**

Les fiches-questions sont choisies par les adolescents, et après mise en discussion collective, elles s'affichent sur l'écran, illustrées d'un petit film ou d'une animation graphique suivies des réponses légales. Un livret de l'animateur et une méthode d'animation sont également fournis.

Le système numérique créé permet des mises à jour facilitées. Au moment de l'entrée en vigueur du code de la justice pénale des mineurs, seule la carte numérique sera réactualisée.

L'exposition a été testée auprès d'une quarantaine de classes de 4^{ème} et 3^{ème}. La perception des adolescents comme celle des enseignants est très positive. La suppression des panneaux et de leurs supports métalliques a permis de baisser le coût unitaire de l'expo de moitié. Dans le contexte actuel de crise sanitaire, chaque exposition est livrée avec 2 jeux de fiches question manipulables par les jeunes. Ce qui permet de procéder à la désinfection des fiches entre deux animations.

les productions
de l'ordinaire